



MINISTÈRE DES SPORTS

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

03 BP 2103

Cotonou – Bénin

Tél : +229 21 30 36 00/ 21 30 36 14

Email : msp.sp@gouv.bj

N° 663/MSp/DC/SGM/DJLVA/SC

Cotonou, le 23/09/2024

MINISTÈRE DES SPORTS

DIRECTION DE LA JEUNESSE, DES LOISIRS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE (DJLVA)

APPEL A CANDIDATURE POUR L'OSCAR DES MEILLEURS MOUVEMENTS ET ASSOCIATIONS DE JEUNES DU BENIN EDITION 2024

*_*_*_*_*_*

Dans le cadre de sa mission de promotion de la jeunesse et d'appui à la vie associative, la Direction de la Jeunesse, des Loisirs et de la Vie Associative (DJLVA) du Ministère des Sports lance un appel à candidature en vue de primer les meilleurs associations et mouvements de jeunes de 15 à 35 ans pour leur engagement exceptionnel au service de la communauté.

N°	CONDITIONS A REMPLIR	PIECES A FOURNIR
1	Etre enregistré	Copie du journal officiel, certificat d'enregistrement, Numéro IFU ou toute autre pièce pouvant justifier de l'existence légale de l'association ou du mouvement à la Préfecture, au Ministère de l'Intérieur ou à la Mairie.
2	Etre reconnue ou en collaboration ou en partenariat avec une structure publique ou privée ou d'une collectivité locale ou avoir bénéficié au moins d'une action ou financement d'une de ces structures	Copie d'une pièce de reconnaissance/collaboration/partnership ou d'une attestation de formation/appui technique ou d'une pièce comptable de financement, reçus d'une structure publique ou privée ou d'une collectivité locale
3	Disposer d'un siège et de bureaux	Copie du contrat de location, de propriété, de don ou toute autre pièce prouvant l'existence de siège et de bureaux



4	Avoir des membres dont l'âge est compris entre 18 et 35 ans	Copie des Statuts et du Règlement Intérieur, d'une pièce d'identité ou d'acte de naissance de tous ses membres
5	Etre toujours fonctionnel/le	Copie des procès-verbaux d'Assemblée Générale et ou des comptes rendus de réunions
6	Intervenir dans l'un ou des domaines suivants : - Entrepreneuriat ; - Leadership ; - Développement personnel ; - Epanouissement ; - Education ; - Santé ; - Citoyenneté ; - Environnement ; - Etc... au profit des jeunes ou des communautés	Copies des rapports techniques d'activités illustrés d'images présentant le domaine, les activités, les cibles et l'envergure de l'intervention disponibles au cours des trois dernières années
7	Disposer d'un Plan de Travail Annuel Budgétisé pour l'année en cours	Copie du plan de travail annuel ou du budget prévisionnel d'activités pour l'année en cours
8	Suivre et évaluer les interventions de l'association	Vidéo de 3 à 5 minutes montrant l'impact des activités de l'association sur le terrain et ou un rapport d'évaluation sur un support électronique
9	Vulgariser les interventions de l'association	Lien web de vulgarisation, quotidiens/journaux ou tout autre moyen de vulgarisation utilisé par l'association
10	Disposer d'un projet innovant ou d'une intervention spéciale pour les années à venir	Présentation succincte du projet ou de l'intervention suivant les points suivants : - Titre ; - Domaine ; - Objectif ; - Bénéficiaires ; - Coût global ; - Apport personnel ; - Fonds provenant ou attendus des partenaires/sponsors ; - Besoin de financement ; - Chronogramme de mise en œuvre.



Le dépôt des dossiers de candidature se fera dans les Directions Départementales des Sports ou dans les secrétariats administratifs des mairies du mardi 24 **septembre au lundi octobre 2024** sous pli fermé portant mention :

« **Appel à candidature pour l'oscar des meilleurs associations et mouvements de jeunes du Bénin, DJLVA/MSp, Edition 2024** ».

Pour toutes informations complémentaires, veuillez-vous rapprocher des Directions départementales des Sports ou de la Direction de la Jeunesse, des Loisirs et de la Vie Associative sis à Wologuèdè au 6^{ème} étage de l'immeuble en face du ciné Okpè-Oluwa ou de Canal Olympia tous les jours ouvrables de 8h à 12h30 et de 14h à 17h30.



Crépin OKOUOLOU
Directeur du Cabinet

